

PV REUNION DU 5 AOUT 2022

PRESENTS : MMES LEROUX, COLLET, SAVATIER, MOULUT

MRS MEUNIER, MAILLET, RENAULT, VERITE

Excusé : MME TABAREAU

MR GOURIOU donne pouvoir à MR MEUNIER

Le maire présente la nouvelle secrétaire de mairie , MME BALLON Fanny, qui a pris son poste le 18 JUILLET 2022, et MME DESPAS Cécile quittera son poste au 31 AOUT 2022.

Le maire ouvre la séance en revenant sur le PV de la réunion du 2 JUILLET 2022, approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

01- Création du service public DECI (défense extérieure contre l'incendie)

Il est demandé au conseil municipal de prendre un arrêté sur la défense incendie de la commune, d'autoriser Monsieur le Maire à :

Créer un service public de la DECI

Rédiger l'arrêté communal de la défense extérieure contre l'incendie

Faire réaliser les contrôles techniques nécessaires

Réaliser les conventions avec les propriétaires de PEI privés

Réaliser la convention relative aux conditions de mise à disposition et d'utilisation à titre gratuit du logiciel pour la gestion des points d'eau incendie appartenant au SDIS 41

Adopté à 10 voix.

02- Nouvelle mise en place de la publication des actes

A compter du 1 Juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site internet

Pour nous commune de moins de 3500 Habitants, une dérogation est possible, et nous pouvons continuer l'affichage sur papier et sous forme électronique

Le conseil vote à 10 voix de conserver le mode d'affichage par papier

03- Passage en nomenclature M57 pour la comptabilité communale

Le Trésor Public nous conseille d'appliquer de manière anticipée le référentiel de nomenclature M57 du plan comptable en date du 1^{er} janvier 2023 pour le vote du budget communal.

Adopté à 10 voix.

04- Offre d'achat de la parcelle communale G 415, rue de bouillant

Mr DESMARAIS a fait une offre pour acquérir une partie de la parcelle cadastrée section G 415 après division cadastrale moyennant le prix net vendeur de 200 € moyennant la prise en charge par l'acquéreur des frais de bornage et d'acte.

Mr le Maire propose de mentionner qu'aucune construction ne pourra avoir lieu sur cette parcelle.

Mr MARQUENET indique que la Commune aurait peut-être un intérêt à la mettre en vente avant d'accepter cette offre.

1 abstention 9 votes pour

Adopté.

05- Révision des tarifs cantine, périscolaire et ALSH pour la rentrée 2022

Incohérence dans les tarifs entre les enfants de notre territoire et les enfants de l'extérieur
6 tranches de tarif avant, proposition de n'en avoir que 4 et de modifier les tarifications avant que la tarification soit plus équitable

Pour la cantine augmentation du tarif journalier de 3€30 au lieu de 3€10

Proposition de noter présence matin et présence soir avec le gouter inclus pour les tarifs périscolaires pour que cela soit plus facile à comprendre.

Adopté à 10 voix.

06- Choix du nouveau projet éducatif communal

Projet éducatif pas définitivement élaboré, il est proposé de reporter cette décision au prochain conseil municipal.

07- Proposition de participation communale à la mise en place d'une téléassistance pour les administrés

Il est proposé de délibérer afin de prendre une convention avec l'organisme présence verte Touraine.

Dans le cadre de cette convention un accompagnement administratif est effectué par l'organisme et la commune participe au forfait d'installation maintenance à concurrence de 20 € par installation (forfait).

Le conseil autorise Monsieur le Maire à prendre une convention avec l'organisme Présence Verte Touraine.

Adopté à 10 voix.

08- Décision modificative N°2 – pour changement du ballon d'eau chaude de l'école

Le maire explique que lors de l'établissement de notre budget communal, nous n'avions pas prévu de provisions sur le budget d'investissement, ce qui nous oblige à prendre une décision modificative pour passer la somme de 5000€ de la section fonctionnement à la section investissement

Dans un premier temps, cette somme est nécessaire pour régler l'entreprise qui a procédé au remplacement du ballon d'eau chaude de l'école.

Adopté à 10 voix

09- Questions diverses

. Le maire informe le conseil qu'il a un rdv téléphonique prévu avec un fournisseur de panneaux photovoltaïque, pour avoir des renseignements sur un éventuel projet.

. Le projet d'implantation d'une antenne relais ne pourra pas se réaliser à l'endroit prévu car il est situé dans le périmètre du Vieux Château, donc la réflexion est toujours en cours

. Gestion du site internet : la mise à jour du site sera faite par la secrétaire de mairie.

. Suite au changement de la secrétaire de mairie, les horaires et jours d'ouvertures sont maintenus

. Information aux élus qu'une après-midi le samedi 1 Octobre est prévue pour organiser une rencontre les nouveaux habitants arrivés ces dernières années.

. Rappel date du Pèlerinage le 11 Septembre 2022, la commune fournira le vin et des brioches pour le vin d'honneur

. Le 30 Août 2022, à l'initiative de la Balade Casthéopolitaine, un grand ménage de l'église est prévu à 9H, toutes les bonnes volontés sont attendues.

. Date du prochain conseil le 30 SEPTEMBRE 2022

Séance levée à 21H